



Secrétariat du Pôle Education

COMMISSION ENFANCE EDUCATION

**Compte-rendu de la réunion du jeudi 12 janvier 2017 à 18h00
Salle 6, 144 route de Thionville**

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte-rendu de la dernière commission (29 novembre 2016)

Pôle Education

Action éducative :

Participations financières aux actions éducatives pendant le temps scolaire – Ecolier au Spectacle

Vie de Ecoles – Patrimoine :

Dépenses de fonctionnement des classes élémentaires des établissements privés sous contrat d'association

Pôle Petite enfance

Attribution de subventions aux associations famille et petite enfance

Etaient présent(e)s, sous la présidence de : Madame Danielle BORI, Adjointe au Maire

- Madame Myriam SAGRAFENA, Conseillère Déléguée, membre titulaire,
- Monsieur Bernard HEULLUY, Conseiller Délégué, membre suppléant

Etaient excusé(e)s, absent(e)s :

- Madame Françoise FERRARO, Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Monsieur Patrice NZIHOU, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, membre titulaire

- Madame Anne HOMMEL, Conseillère Déléguée, membre titulaire,
- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- Madame Hanifa GUERMITI, Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Madame Christine SINGER, Conseillère Municipale, membre titulaire
- Madame Nathalie DE OLIVEIRA, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Madame Catherine MOREL, Conseillère Déléguée, membre suppléant,
- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller Délégué, membre suppléant,
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Municipale, membre suppléant,
- Monsieur Jérémy ALDRIN, Conseiller Municipal, membre suppléant.

Etaient également présentes :

- Madame Isabelle SOUDIER-SPETZ, Directrice du Pôle Petite Enfance
- Madame Katherine HALLE-GUET, Directrice du Pôle Education
- Madame Christine SCHWAN, Chef du Service Vie des Ecoles - Patrimoine

Madame Danielle BORI, Présidente, ouvre la séance à 18 heures 10.

Approbation du compte-rendu de la dernière Commission

Le compte-rendu est adopté.

Attribution de subventions aux associations famille et petite enfance

Madame SAGRAFENA présente le rapport.

Comme l'an passé, le Pôle Petite Enfance soutient à la fois des actions en faveur de l'enfance et des aides à la famille, des actions d'accompagnement à la parentalité, et des associations gestionnaires de crèches et de haltes garderies.

Les modifications par rapport aux soutiens accordés en 2016 sont les suivantes: une subvention au Centre Lorrain de Consultation Conjugale et de Médiation Familiale, dans l'objectif de mettre en place des groupes de parole à destination des enfants dont les parents sont en instance de séparation, et une modification du soutien apporté aux gestionnaires de crèches. En effet, dans un contexte d'optimisation des moyens accordés à l'accueil du jeune enfant, la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle ont engagé une démarche visant à ouvrir des places hors commune. Cela se traduit dès 2017 par un soutien financier de la CAF de la Moselle aux associations dont les établissements sont géographiquement attractifs pour les non-messins à savoir le COGEHAM et le Centre de la Petite Enfance Bernard Chabot, ce financement venant compenser la baisse de la subvention versée par la Ville de METZ à hauteur de 215 000 euros.

*Avis favorable de la Commission Enfance Education
Proposition de rapporteur : Madame Myriam SAGRAFENA*

Dépenses de fonctionnement des classes élémentaires des établissements privés sous contrat d'association

Madame BORI indique que l'institution de la Salle compte 20 élèves de plus par rapport à l'année dernière.

Le montant de cette participation a augmenté de 5% pour l'année 2016/2017.

*Avis favorable de la Commission Enfance Education
Proposition de rapporteur : Madame Danielle BORI*

Participations financières aux actions éducatives pendant le temps scolaire - Ecolier au Spectacle

Madame BORI présente le rapport portant sur la poursuite du dispositif Ecolier au Spectacle qui propose aux enfants des écoles messines des actions artistiques, culturelles et de citoyenneté de qualité, afin de leur permettre d'affiner leur esprit critique et de devenir des spectateurs avertis.

Madame BORI note l'organisation d'une résidence d'artistes à l'école Michel COLLUCCI.

*Avis favorable de la Commission Enfance Education
Proposition de rapporteur : Madame Danielle BORI*

Suite à la question de Madame COLIN-OESTERLE lors du dernier Conseil Municipal concernant le coût de l'accueil périscolaire, Madame BORI apporte des éléments de réponse aux membres de la Commission.

- - - - -

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente de la Commission lève la séance à 18h50.

*La Présidente de la Commission
Adjointe au Maire
Danielle BORI*